

**DURÉE****1/2 jour / 3 heures 30****RYTHME****Dates définies avec le client****PARTICIPANTS****10 personnes maximum****TARIF****500 € (50 et 14) 800 € / 2 sessions/jour****Identification de l'action****Formation : MANAGERS : LES BASES DE LA PRÉVENTION****Référence : PROG-FPMBP - Version : V7.0 - Mise à jour : 2026-06****Organisme : 3SAFE Morgan DETOISIEN****NDA : 28 50 01329 50 ne vaut pas agrément de l'État****SIRET : 438 408 676 00056**

Habilitation SST réseau CARSAT n°H37226/2021/SST-1/0/14

Liste d'agrément Préfecture Normandie SSCT CSE et Liste Économique financière et sociale - Centre AIPR n°1317
Ministère de l'Environnement**Objectifs pédagogiques****Objectif général :** permettre aux managers et encadrants d'intégrer les bases de la prévention des risques professionnels dans leurs pratiques de management. À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les principales obligations de prévention des risques professionnels.
- Repérer et analyser les principaux risques présents dans l'entreprise.
- Contribuer à l'évaluation des risques dans le cadre du document unique.
- Définir des actions de prévention adaptées pour agir efficacement.
- Intégrer la prévention des risques professionnels dans ses pratiques managériales quotidiennes.

Public visé, prérequis et admission**Public visé :** Toute personne jouant un rôle d'encadrant ou de manager dans l'entreprise.**Prérequis :** Aucun.**Durée, rythme et modalités de déroulement****Durée :** 1/2 jour / 3 heures 30**Rythme / période :** Dates définies avec le client.**Participants :** 10 personnes maximum**Format :** Méthodes actives : études de cas, démonstrations, QCM interactif, apports théoriques participatifs, analyse et prise en compte des DUERP et RI de l'entreprise, mise en situation rapide. Modalité(s) : 100% présentielle : 3h30.**Lieu / accès :** Présentiel en intra uniquement. Location de salle possible (nous contacter).**Délais d'accès :** Entrée possible sous 30 jours après validation administrative, sous réserve de disponibilité.**Contenu et progression pédagogique****Séquence 1 - Cadre réglementaire et prévention**

- Enjeux de la prévention.
- Obligations de l'employeur et du salarié.
- Principes généraux de prévention, information et formation.
- Responsabilités civile et pénale; délégation de pouvoir.

Séquence 2 - Accidents, maladies professionnelles et évaluation

- Définitions, enjeux sociaux et économiques.
- Analyse des causes et actions à conduire.
- Notions : danger, risque, prévention, protection.
- Document unique, plan d'action et règlement intérieur.

Séquence 3 - Situations critiques, acteurs et entreprises extérieures

- Danger grave et imminent, droit d'alerte et de retrait.
- Acteurs internes : CSE, CSSCT.
- Acteurs externes : inspection du travail, CRAMIF/CARSAT.
- Relation avec les entreprises extérieures : points clés du plan de prévention.

Séquence 4 - Management de la prévention

- Quand et comment intervenir.
- Animer la prévention au quotidien.
- Mise en situation rapide et échanges pratiques.



Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes pédagogiques : alternance d'apports, démonstrations, exercices, échanges de pratiques, études de cas et mises en situation.

Moyens techniques : salle adaptée, support de projection, documents pédagogiques, outils numériques ou collaboratifs.

Supports : support de formation, fiches pratiques, ressources complémentaires / livrables remis.

Modalités de suivi, assiduité et accompagnement

Suivi de l'exécution : feuille d'émargement, suivi de l'assiduité, traçabilité des exercices et accompagnement pendant la formation.

Évaluation des résultats : positionnement initial (+2 jours), évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique.

Sanction de l'action : attestation de fin de formation ou certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Évaluation des acquis et sanction de l'action

Évaluation des résultats : positionnement initial, évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique, observation ou production attendue.

Sanction de l'action : attestation de fin de formation et certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Accessibilité et adaptation handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins d'aménagement le plus tôt possible afin d'étudier les adaptations raisonnables.

Référent handicap : contact@3safe.fr

Modalités possibles : adaptation des supports, rythme, modalités d'évaluation, accessibilité des locaux ou orientation vers partenaires spécialisés.

Tarif, financement et modalités administratives

Tarif : 500 € (départements 50 et 14); 800 € / 2 sessions par jour; autres départements nous contacter.

Modalités de règlement : Selon CGV.

Contacts, réclamations et amélioration continue

Contact administratif et pédagogique :

morgan.detoisien@3safe.fr - 07 80 59 68 92 - contact@3safe.fr

Site : <https://3safe.fr>

Réclamations : contact@3safe.fr. Les retours participants et commanditaires sont analysés dans une logique d'amélioration continue.

Adresse : 292, rue des Azalées 50000 Saint-Lô

Indicateurs et informations complémentaires

Indicateurs qualité, taux de satisfaction, taux d'atteinte des objectifs, résultats ou références disponibles sur demande. Taux satisfaction stagiaires 2025 : nouveauté 2026. Avis stagiaires 2025 « recommanderiez-vous cette formation » : NC.

Informations pratiques permanentes

Lieu / accès : Présentiel en intra uniquement. Location de salle possible (nous contacter).

Besoins matériels stagiaires

Si besoin EPI pour pratique, la convocation indique les besoins.

Livret, stylo et carnet de notes sont fournis au stagiaire.

Documents post-formation numériques à disposition.

Équipe pédagogique

Intervention d'un formateur en prévention & préventeur IPRP, consultant en rédaction de DUERP. Référent pédagogique : Morgan DETOISIEN, mobilisé pour le suivi administratif et pédagogique.